

Réf: Dossier 304024

Avis de constitution

SOCIETE « 4M IMMOBILIER »

Siège Abidjan, Songon, Agban Gravier, en face du
Collège Jules et Marcelle, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/03/2024, et enregistrés au CEPICI le 25/03/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « 4M IMMOBILIER »

Objet : La société a pour objet en République de Côte d'Ivoire et à l'Etranger: Aménagement foncier (Décapage, Morcellement, Lotissement, Piquetage de poteaux électriques et divers). Et pour la réalisation de l'objet social: L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles; L'emprunt de toutes sommes et en garantie l'affectation hypothécaire ou en nantissement de tout ou partie des biens sociaux; La prise en location gérance de tous fonds de commerce; La prise de participation dans toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, ayant un objet similaire ou connexe, que ce soit par voie d'achat, souscription, négociation de titres, fusion, scission, alliance ou autrement; Et plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tous objets similaires ou connexes susceptibles d'en faciliter l'exécution ou le développement, notamment l'acquisition de brevets, licences, procédés de fabrication le cas échéant et marques de fabrique

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Songon, Agban Gravier, en face du Collège Jules et Marcelle, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) M DIOMANDE MEKANA (COGÉRANT), M
TRAORE MEMON (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-01704 du 25/04/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°21561/GTCA/RC/2024 du 25/04/2024

